

Pôle

Environnement

Gestion des déchets

**La collecte et le traitement des déchets
via la Communauté
d'agglomération Saint
Germain Boucles de Seine
(CASGBS)**

Houilles



29 mai 2024

PRESENTATION

- ❑ **Créée au 1^{er} janvier 2016**

- ❑ **Compte 19 communes ; est issue de la fusion de 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et d'une commune :**
 - **La Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine**
 - **La Communauté d'agglomération Saint-Germain, Seine et Forêts**
 - **La Communauté de communes Maisons-Mesnil**
 - **La commune de Bezons**

- ❑ **Elle exerce notamment la compétence de gestion des déchets des ménages et des déchets assimilés pour 18 des 19 communes ; c'est en effet le syndicat AZUR qui assure cette compétence pour Bezons.**

- ❑ **La Communauté d'agglomération compte 336 128 habitants selon le dernier recensement de la population (2020) réalisé par l'INSEE.**

La collecte des déchets

- La prise en gestion de la partie « Collecte » par la CASGBS a eu lieu progressivement entre 2016 et 2019, en lien avec les échéances des marchés publics des différentes communes.
- La démarche de mutualisation des marchés, engagée en 2017 et poursuivie en 2018 et 2019, a permis de dégager de premières économies d'échelle.
- En 2022, les 12 marchés publics de collecte ont été renouvelés en 3 marchés, représentant 3 zones géographiques, engendrant une économie de 1,9% avec maintien de l'essentiel des plannings de collecte et des niveaux de service précédents.
- Une amélioration des véhicules de collecte a également été opérée, portant la flotte à près de 100% GNV contre environ 20% précédemment. *Cette amélioration couvre l'ensemble des communes à l'exception de Marly-le-Roi, L'Etang-la-Ville et Mareil-Marly, où le renouvellement du marché de collecte sera effectif en 2025.*

La collecte des déchets

REPARTITION DES TONNAGES COLLECTES EN 2023

■ Ordures Ménagères Résiduelles
(PAP + PAV)

■ Emballages et papiers
(PAP + PAV)

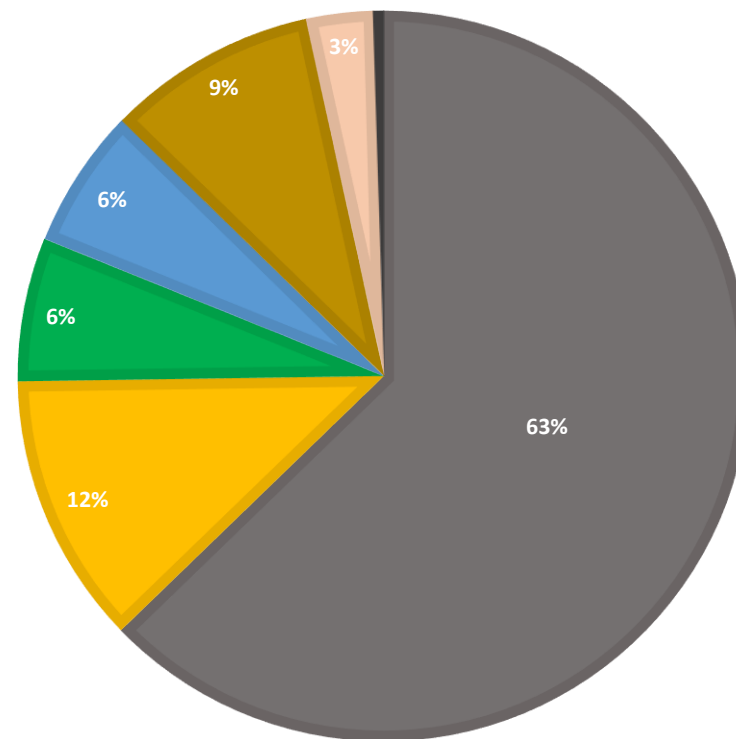
■ Verre alimentaire
(PAP + PAV)

■ Encombrants
(PAP)

■ Déchets végétaux
(PAP)

■ Déchetterie mobile et collectes mobiles

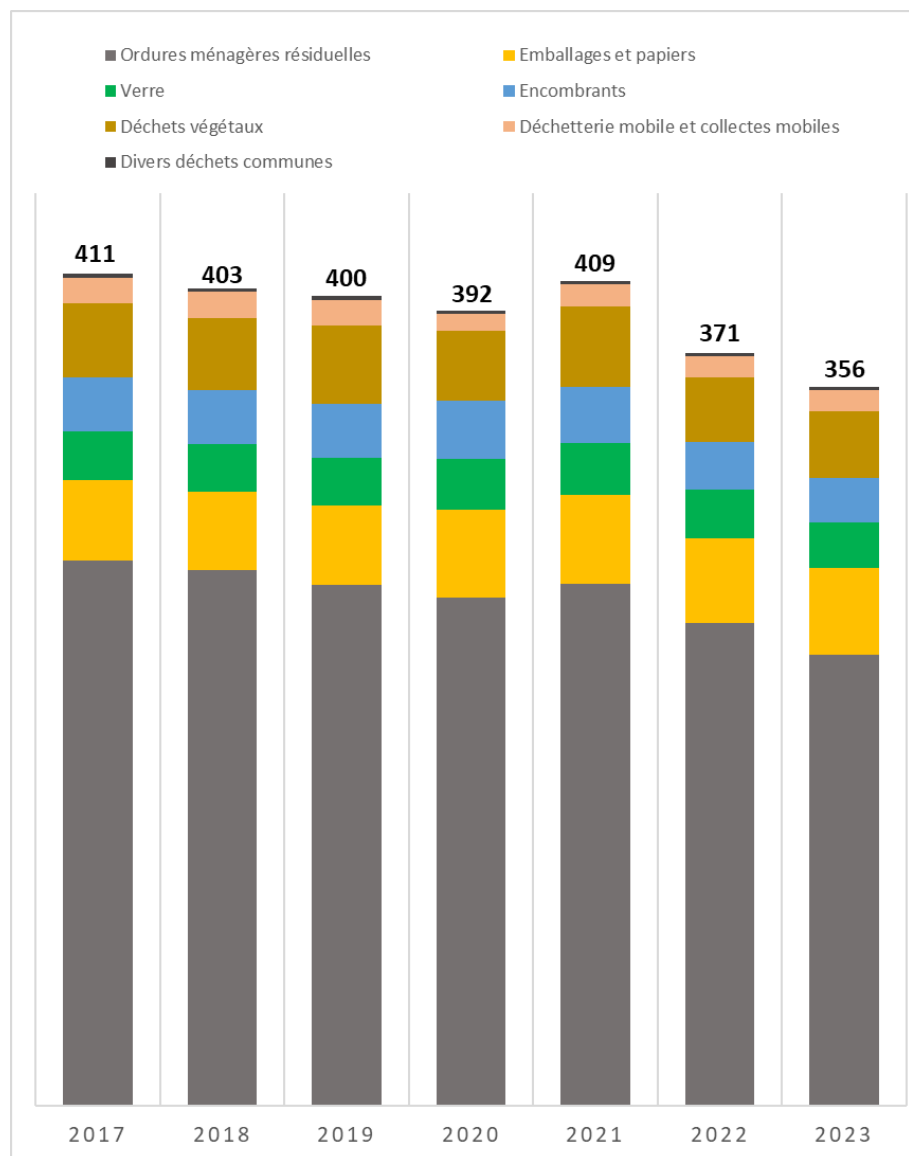
■ Divers déchets communes



La collecte des déchets

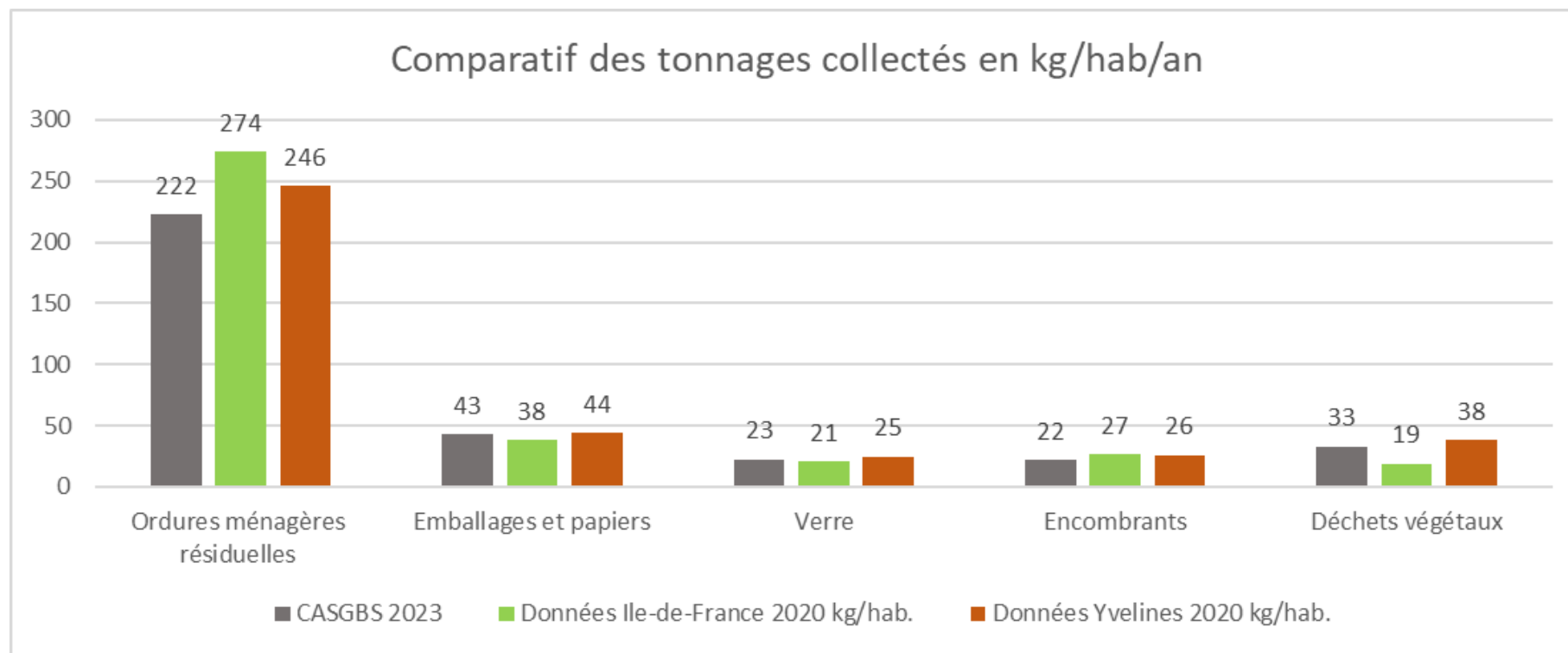
➤ Tonnages collectés par flux (ratio en kg/hab/an) 2017-2023

La production totale de déchets ménagers et assimilés de la CASGBS, tous types de déchets confondus, a diminué en 2023 (4,9 % du ratio à l'habitant, par rapport à 2022).



La collecte des déchets

➤ Comparatifs Région et Département



- ⇒ **OM et Encombrants de la CASGBS en 2023 inférieurs aux moyennes départementales et régionales de référence.**
- ⇒ **Emballages & papiers ainsi que le verre et les végétaux inférieurs à la moyenne départementale mais supérieurs à la moyenne régionale.**

Le traitement des déchets

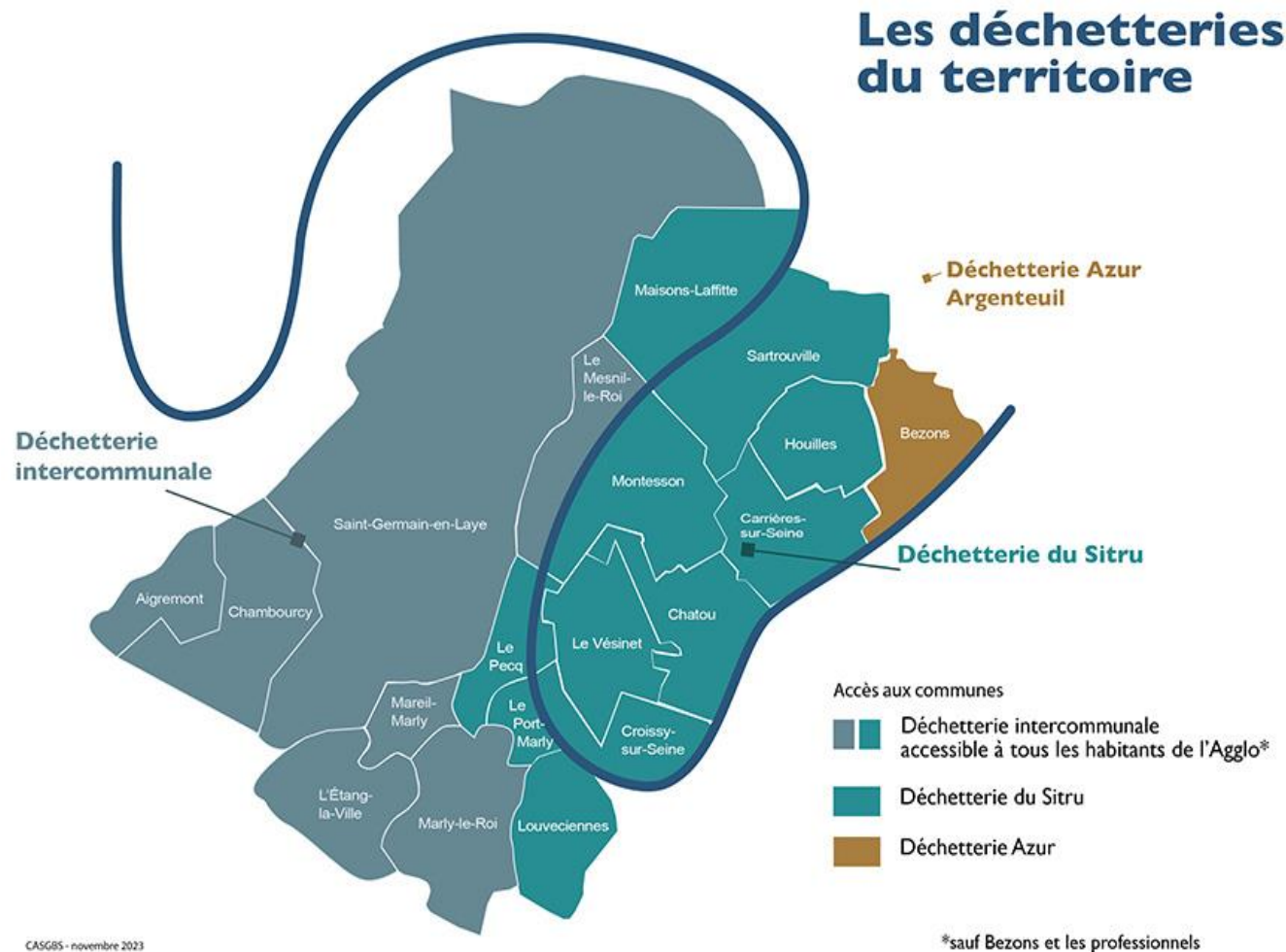
Le traitement des déchets ménagers est confié à plusieurs syndicats de traitement :



CASGBS - 2023

Les déchetteries

Les administrés de la CASGBS ont accès à des déchetteries en fonction de leur commune de résidence :



Travail en cours sur la mise en réseau des 2 déchetteries

La gestion des demandes des administrés

Les administrés sollicitent le service déchets de la CASGBS par le biais de son accueil téléphonique :

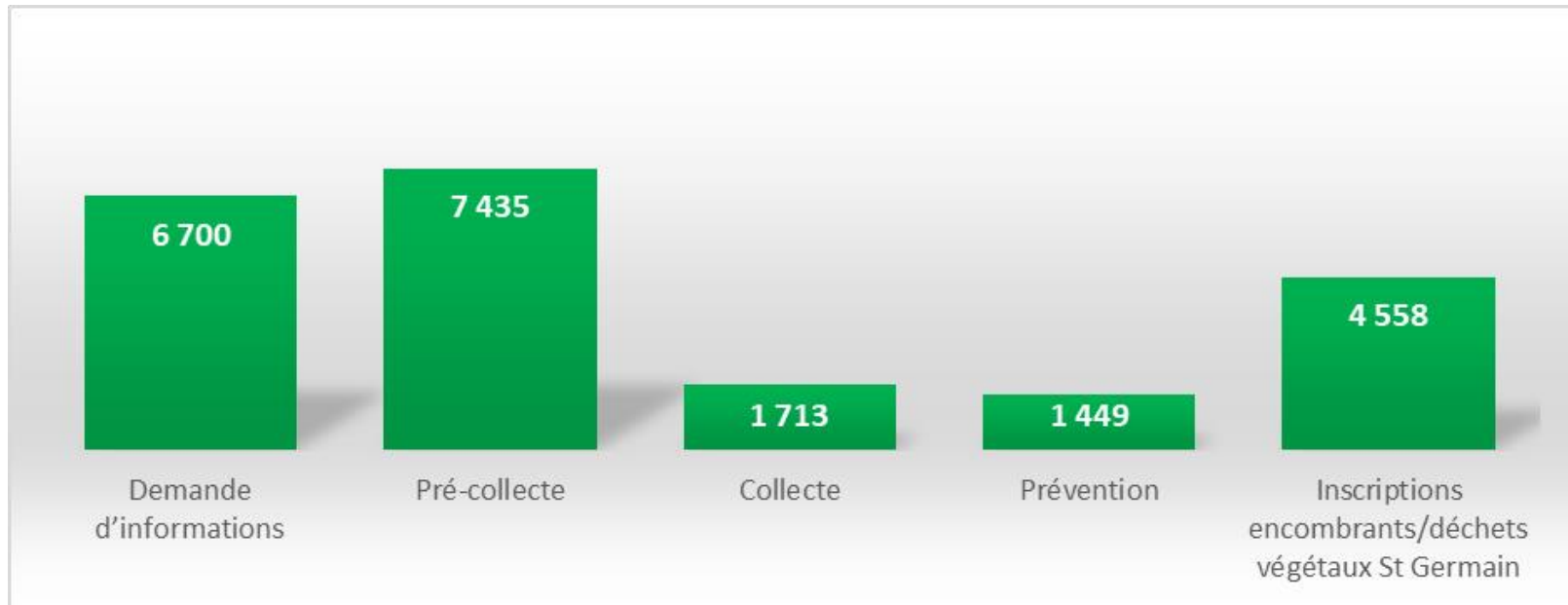
- **01 30 09 75 36**
- joignable de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi).

Les demandes arrivent également par courriel, via l'adresse **environnement@casgbs.fr**

- En 2023 : 21 855 sollicitations des administrés (appels/courriels) ont été traitées
- Soit environ 1 800 appels et courriels par mois

La gestion des demandes des administrés

→ Répartition des sollicitations par thématique :



Le nombre de sollicitations a diminué de 10 % par rapport à 2022.

Cet indicateur revient ainsi au niveau des années pré-covid (notamment 2019).

La pré-collecte

➔ La pré-collecte concerne l'ensemble des moyens matériels mis à disposition des riverains par la collectivité pour présenter les déchets ménagers à la collecte.

Se faire livrer un bac :

- Pour les pavillons : 0 805 294 900 (appel gratuit)
- Pour les résidences et entreprises : 01 30 09 75 36
ou precollecte@casgbs.fr



L'expérimentation biodéchets

• UNE EXPÉRIMENTATION MENÉE PAR L'AGGLO. •

*Recyclez vos
déchets alimentaires!*

JE M'INSCRIS
en flashant ce code
ou sur
app.upcycle.org/casgbs
c'est gratuit!



ILS SERONT TRANSFORMÉS *à proximité*

EN COMPOST OU EN ÉNERGIE

DÉPOSEZ-LES DANS LES **BORNES SPÉCIALES**
INSTALLÉES PRÈS DE CHEZ VOUS

5 QUARTIERS TEST {
HOUILLES
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
CROISSY-SUR-SEINE
LE PECQ
LE PORT-MARLY

+ d'infos www.casgbs.fr

Saint Germain
boclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



L'expérimentation biodéchets

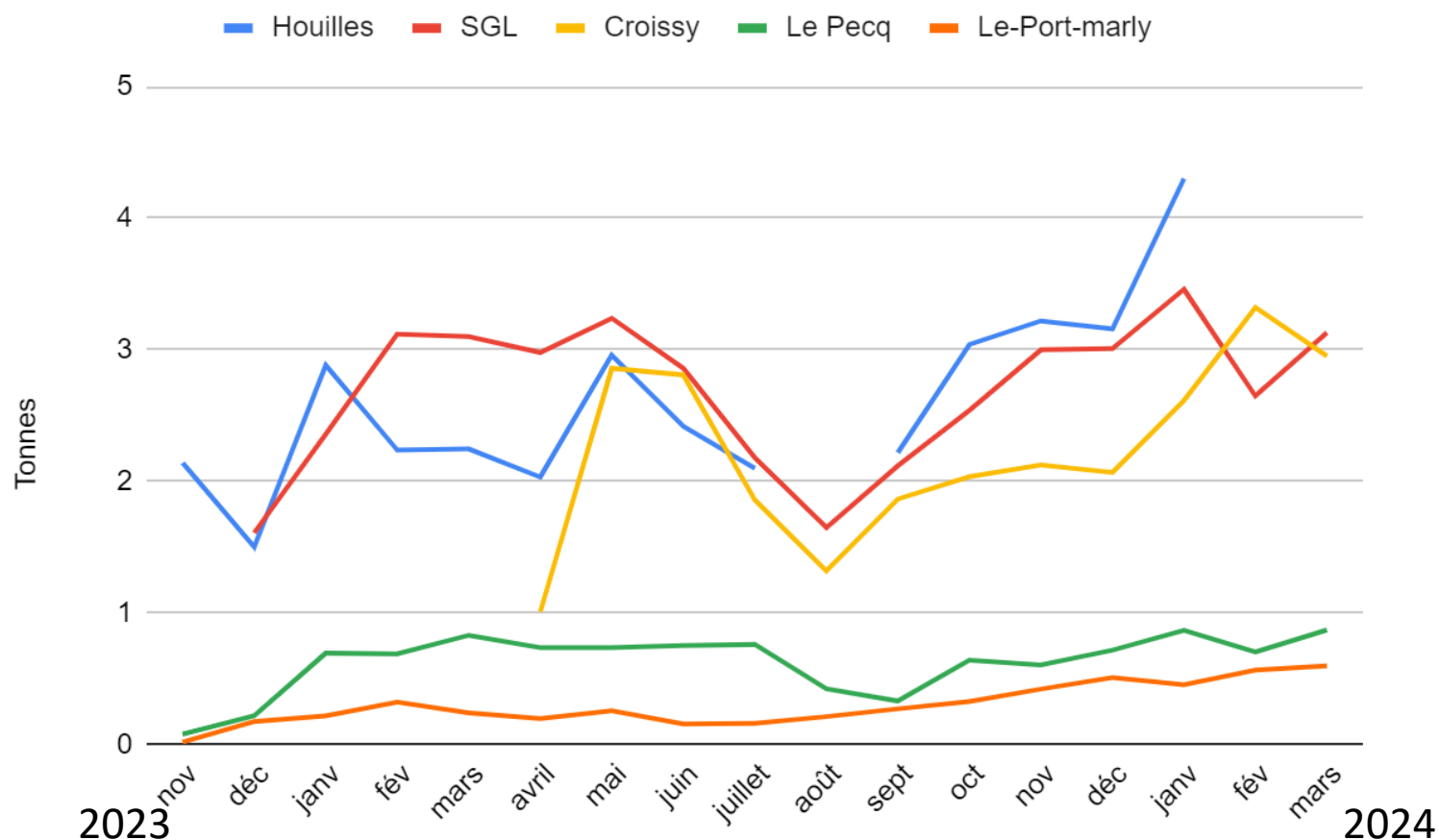
Nombre de bornes en place sur le territoire :

- 12 dans le centre-ville et le quartier de la gare à Houilles,
- 11 dans le quartier du Bel-Air à Saint-Germain-en-Laye,
- 11 réparties sur l'ensemble de la commune de Croissy-sur-Seine,
- 5 au Port-Marly : 2 dans la résidence Les Lionceaux et 3 dans le centre-ville,
- 3 dans le quartier de l'Ermitage au Pecq.



L'expérimentation biodéchets

À Houilles : 2072 inscrits depuis octobre 2022.



Plus de 134 tonnes collectées depuis le début de l'expérimentation

L'expérimentation biodéchets

Tonnages collectés à Houilles :

	tonnes 2022		tonnes 2023		tonnes 2024
		Janvier	2,88	Janvier	4,30
		Février	2,24	Février	3,90
		Mars	2,54	Mars	3,92
		Avril	2,68	Avril	
		Mai	2,96	Mai	
		Juin	2,42	Juin	
		Juillet	2,10	Juillet	
		Août	1,38	Août	
		Septembre	2,22	Septembre	
Octobre	0,08	Octobre	3,04	Octobre	
Novembre	2,14	Novembre	3,22	Novembre	
Décembre	1,98	Décembre	3,16	Décembre	
TOTAL	4,2	TOTAL	30,84	TOTAL	12,12
Moyenne mensuelle	1,4	Moyenne mensuelle	2,57	Moyenne mensuelle	4,04
TOTAL GENERAL en tonnes					47,16
MOYENNE mensuelle en tonnes					2,62
		<i>Mise en place des 3 dernières bornes le 10/07/23</i>			

MERCI DE VOTRE ATTENTION